



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LA FONDATION MADELI-AIDE POUR L'ÉDUCATION LANCE LA 25^e ÉDITION DE
SON PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES**

MONTREAL, le 9 avril 2023 - La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation est heureuse d'annoncer le lancement de son concours de bourses d'études pour l'année scolaire 2023-2024. Les formulaires d'inscription et les critères d'admissibilité sont disponibles sur le site de la Fondation au www.madeli-aide.org, sous l'onglet « Bourses d'études ». La date limite pour déposer une demande est le dimanche 4 juin 2023.

Le programme de bourses d'études de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation soutient financièrement les étudiants qui poursuivent leur parcours scolaire à l'extérieur des Îles ou à distance, à partir des Îles. Depuis la création de la Fondation en 1998, le programme de bourses d'études a permis de verser 2 143 bourses, d'une valeur de plus de 2,8 M\$, à des étudiants des Îles-de-la-Madeleine. Ces bourses, réparties en plusieurs volets, sont offertes aux étudiants qui poursuivent des études au niveau professionnel, collégial ou universitaire.

Volet Encouragement (régulier)

En plus du soutien financier qu'elles offrent, les bourses du volet Encouragement sont aussi une façon de démontrer aux jeunes que la Fondation les encourage dans leur parcours vers la diplomation. Des bourses de 1 500 \$ seront remises pour soutenir les études collégiales et de formation professionnelle et ce dans tous les domaines. Au niveau universitaire, des bourses de 2 000 \$ seront attribuées aux étudiants qui poursuivent leur formation soit à l'extérieur des Îles ou à distance, à partir des Îles.

Volet Propulsion (excellence)

Les bourses d'excellence, regroupées sous le volet Propulsion, récompensent les étudiants universitaires qui se démarquent par la qualité de leur dossier académique ainsi que par leurs engagements dans la communauté. Des bourses de 3 000 \$ sont octroyées à des étudiants de 1^{er} cycle ainsi qu'à ceux qui poursuivent leur formation au 2^e et 3^e cycles.

Ce volet englobe aussi la bourse d'excellence Jean-Lapierre ainsi que les bourses Défi les Îles. La bourse *Jean-Lapierre*, d'un montant de 10 000 \$ réparti sur la durée des études universitaires, récompense un étudiant madelinot qui présente d'excellents résultats académiques et qui manifeste un leadership significatif dans des engagements parascolaires ou communautaires au terme de ses études collégiales. Les bourses *Défi les Îles*, d'un montant de 5 000 \$ chacune, soutiennent des étudiants madelinots qui poursuivent des études de 2^e ou de 3^e cycle universitaire et qui ont choisi un sujet de recherche ayant un lien avec les Îles-de-la-Madeleine.

Bourses Retour aux Îles

Pour une troisième année consécutive, en partenariat avec la Stratégie d'attraction de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, des bourses d'une valeur de 4 000 \$ chacune seront octroyées à des jeunes qui entament la dernière année de leur parcours scolaire en septembre et qui démontrent une volonté de venir s'établir aux Îles après avoir complété leur formation. Ces bourses sont offertes à des étudiants de niveau professionnel, collégial et universitaire qui étudient dans un domaine pour lequel il y a un enjeu de main-d'œuvre aux Îles.

« Le programme des bourses de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation se distingue par le grand nombre d'étudiants qui sont appuyés, année après année, par les bourses offertes à travers ses différents volets, et ce depuis 25 ans. Les bourses sont facilement accessibles à tous et on s'assure que chaque jeune soit soutenu par celles-ci au moins une fois pendant son parcours vers la

diplomation. On souhaite aussi qu'en plus du soutien financier, ces bourses les encouragent à persévérer et leur démontrent l'importance que la communauté accorde à chacun d'eux » a affirmé Denis Richard, responsable du comité des programmes de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation.

Tous les détails sur le programme de bourses ainsi que les formulaires de demande sont disponibles sur le site web de la Fondation au www.madeli-aide.org.

À propos de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation

Célébrant son 25^e anniversaire de fondation cette année, la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation s'est donné comme mission de promouvoir les études et de soutenir la réussite et la persévérance scolaires. Administrée par des Madelinots d'origine, la Fondation recueille des fonds, notamment lors du souper-bénéfice annuel, qu'elle distribue sous forme de bourses à des étudiants madelinots qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur des Îles. La Fondation accorde aussi un soutien financier au Groupe persévérance scolaire (GPS) pour la réalisation de projets visant à accroître la réussite et diminuer le décrochage dans les écoles de l'archipel québécois. Depuis sa création en 1998, la Fondation a distribué 2 143 bourses d'études pour un montant de plus de 2,8 M\$ et versé au GPS un montant de plus de 1,3 M\$ pour soutenir ses activités aux Îles-de-la-Madeleine. D'autres informations sont disponibles sur le site de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation (www.madeli-aide.org).

- 30 -

Pour information :

Denis Richard, responsable du comité des programmes
Fondation Madeli-Aide pour l'éducation
514 208-1212 / bourses@madeli-aide.org